Date de génération de ce justificatif : 24/11/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

PARIS BERANGERE – Constitution de société

Référence : L008422

Départements de publication : Morbihan
Annonce légale publiée le 4 mars 2022 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Avis
de constitution

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Alexis DURET, en date du 26 février 2022, à PLESCOP.

Dénomination : **PARIS BERANGERE**.

Sigle : SCI PARIS BERANGERE.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 6 Allée Park Priol, 56610 Arradon.

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 415.000 euros

Montant des apports en numéraire : 415.000 euros.

Cession de parts et agrément : Les cessions de parts doivent être constatées par acte authentique ou sous

signature privée. Le projet de cession est notifié avec demande d'agrément par le cédant, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte extrajudiciaire, à la société

et à chacun des autres associés.

Gérant : JP ADVISORY SERVICES dont le Président est Monsieur Jean-Philippe PERIES SAS, sise 6 Allée Park Priol, 56610 Arradon, immatriculée au RCS de VANNES sous le numéro 891591018.

La société sera immatriculée au RCS de Vannes.

Pour avis.

Maître Alexis DURET

Consulter cette annonce en ligne